

Déclaration Liminaire CHS CT du 12 avril 2021

FO DGFiP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

☐ HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049

2 02-41-74-52-94

fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Monsieur le Président,

Le malaise des agents de notre Direction Départementale ne cesse de s'accroître.

Au contexte sanitaire anxiogène s'ajoutent les incertitudes liées aux restructurations et réformes organisationnelles incessantes notamment celles dans le cadre de la finalisation du NRP, à l'organisation de campagne IR et au manque d'effectifs.

Lors de la visioconférence Syndicats / Direction du 7 avril 2021, vous avez indiqué vouloir donner un coup d'accélérateur à la mise en place du télétravail dans les Services du Maine et Loire.

Cette décision génère autant d'interrogations que d'incompréhensions de la part de nos collègues qui vont être obligés de télétravailler sans tenir compte :

- du volontariat ou non de l'agent,
- du nombre de jours souhaité par l'agent,
- du fait que l'agent dispose ou non d'un espace personnel permettant de travailler dans de bonnes conditions (notons au passage que les écrans 24 pouces dont sont dotés les télétravailleurs prennent beaucoup trop de place en général dans l'espace rendu disponible dans le logement),
- du matériel adapté (fauteuil, souris ergonomique ...)
- des frais engendrés pour les agents, non compensés actuellement.

Vous allez laisser une fois de plus la seule responsabilité de ce développement à marche forcée aux responsables d'unités, à qui vous demandez d'augmenter le taux de télétravailleurs de leur structure sans appréhender totalement les conséquences induites par ces modifications sur les conditions de travail, et sans les former à de nouvelles techniques de management.

Nous vous rappelons qu'après un an de crise sanitaire, nous sommes entrés dans le troisième épisode de confinement. Le manque de perspectives, la mise en œuvre coûte que coûte des réformes en cours, ainsi que parfois l'isolement lié au télétravail, renforcent encore l'abattement grandissant au sein des services.

Il est urgent, Monsieur le Président, que vous preniez la mesure de la situation réelle dans notre département, car le moral des équipes est très dégradé.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, de bien vouloir annexer cette déclaration liminaire au procès verbal de la présente réunion.